

recrute

UN·E PSYCHOMOTRICIEN·NE

CDI Temps partiel - CCNT 1966 – Coefficient 434

Acteur régional en Occitanie, l'Arseaa intervient auprès de 17000 personnes en situation de handicap, en risque d'exclusion, en situation de vulnérabilité...

Notre association forme aussi les futur·e·s professionnel·le·s de l'intervention sociale et les professionnel·le·s en exercice.

1700 co-élaborateurs·ices et 180 travailleurs·euses d'ESAT investi·e·s au sein de 11 pôles

110 M€ de budget annuel mobilisé

Rejoignez le Pôle Enfances Plurielles

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la Direction de pôle et du Responsable d'unité :

En lien avec les valeurs inscrites au Projet associatif, le Projet de Pôle et d'Etablissement, le/la psychomotricien·ne assure l'accompagnement des personnes accueillies (jeunes TDI et/ou TSA de 15 à 20 ans).

- Evaluer, en tenant compte de leur environnement, les capacités psychomotrices des jeunes accompagnés et identifier l'origine des difficultés repérées (dysfonctionnements du mouvement et du geste, difficultés de concentration ou de repérage dans l'espace et dans le temps et notamment du trouble fonctionnel lié à l'autisme...); réaliser un bilan psychomoteur.
- Proposer un projet de rééducation et de soin en psychomotricité tenant compte de la situation du jeune (âge, nature des troubles, ...), et élaboré à partir d'une logique interdisciplinaire avec l'équipe de l'unité dans le cadre d'un projet d'accompagnement global; en arrêter les modalités d'intervention.
- Développer des techniques de rééducation et des thérapies à médiation corporelle visant le rétablissement de l'équilibre et de l'harmonie avec le corps, et adaptés aux objectifs généraux et spécifiques du projet d'accompagnement.
- Evaluer à intervalles réguliers l'évolution du jeune et en rendre compte, oralement et par écrit, au médecin coordinateur, à l'équipe pluridisciplinaire, au jeune et à sa famille.
- Accompagner l'équipe pluridisciplinaire et les familles quant à la compréhension des particularités sensorielles des enfants accueillis et aux besoins d'adaptation qui en découlent.
- Intégrer dans ses pratiques la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Temps de travail : 0,3 ETP (annualisé).

Emploi du temps: en fonction des besoins du service.

PREREQUIS TECHNIQUES

Justifiant d'un diplôme d'état de psychomotricien en référence aux conditions de qualification professionnelle fixées par le décret du 15 février 1974.

Capacité à proposer les axes de prise en charge psychomotrice pour des publics atteints de déficiences intellectuelles et/ou de troubles du spectre autistique.

Capacité à établir un profil de développement de l'enfant présentant un autisme et identifier les éventuels troubles psychomoteurs associés.

Maîtrise des échelles (brunet-lézine, Vaivre-Douret..) et des tests de développement moteur utilisés dans le cadre de l'évaluation des enfants avec autisme (M-ABC, l'échelle de Charlop-Atwell), la maîtrise du Bilan Sensori Moteur serait très apprécié.

COMPETENCES & QUALITES

Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.

Aptitude au travail avec des partenaires extérieurs (école notamment).

Aptitude au travail avec les familles.

La prise en charge comprend un temps de préparation et de travail écrit. A cet effet, les qualités rédactionnelles seront souhaitables, et les connaissances en informatique utiles.

LIEU D'EXERCICE PRINCIPAL

Pôle Enfances Plurielles – IME Guilhem- VENERQUE (31).

ENVOI DE VOTRE CANDIDATURE

Date limite de dépôt : **04/04/2025** - Poste à pourvoir : **28/04/2025**

Adressez votre lettre de motivation et votre CV - **FAC 2025-036**

à **Madame Anne SANTENE, Directrice**

recrutement.poleenfancesplurielles@arseaa.org